

COMMISSION DE SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE
2024-2027



RECONNAISSANCE TERRITORIALE

Hanarapen

NOUS EXPRIMONS NOTRE PROFONDE RECONNAISSANCE À LA NATION ANISHINABE ALGONQUINE, AINSI QU'ÀUX PREMIÈRES NATIONS, AUX INUITS ET AUX MÉTIS

La ville d'Ottawa est située sur le territoire ancestral, non cédé et non abandonné de la Nation Anishinabe Algonquine. Depuis des temps immémoriaux, ses membres habitent cette terre.

Leur histoire, leur culture et leur présence ont façonné et continuent d'enrichir cet endroit.

Nous rendons hommage au peuple algonquin, gardien traditionnel et légitime de ce territoire.

Nous saluons également tous les peuples autochtones de cette région, issus des diverses nations du Canada, qui ont choisi faire d'Ottawa leur foyer.

CONTENU

Introduction	4
Vision, Mission et Valeurs	5
- Les priorités pour 2024-2027	
À propos de la CSPO	7
- Mot du président de la Commission de service de police d'Ottawa, Salim Fakirani	
À propos du Service de police d'Ottawa	9
- Message d'Eric Stubbs, Chef de police du Service de police d'Ottawa	
Contexte stratégique	11
- Mise en œuvre du Plan stratégique	
- Analyse Environnementale	
Consultations	16
Faits marquants du sondage communautaire	17
Évolution des priorités du public	19
Points de vue sur l'engagement des parties prenantes	20
Cadre Stratégique	23
Fondements clés	25
Secteurs prioritaires	26
- Renforcer la sécurité communautaire	
- Développer la confiance par des partenariats engagés	
- Soutenir un personnel solide, stable et engagé	
- Consolider notre engagement en droits de la personne par l'équité, la diversité et l'inclusion	
Soutien aux plans opérationnels	29
Progrès et engagement responsable	30

INTRODUCTION

Dans la ville d'Ottawa, le Service de police relève de la Commission de service de police d'Ottawa (CSPO). Créée en vertu d'une loi provinciale, la Commission a pour rôle de représenter l'intérêt public en assurant une police efficace, efficiente et à l'écoute des communautés. Le principal outil qu'elle utilise pour remplir ce mandat est le Plan stratégique, qui définit les grandes priorités du Service de police d'Ottawa pour une période de quatre ans.

Le Plan stratégique 2024–2027 a été élaboré par la Commission avec la contribution de la communauté, des parties prenantes et des membres du Service. Il s'appuie sur des données probantes et repose sur l'engagement de la communauté et du personnel, des statistiques criminelles et des indicateurs de rendement internes.

Le Plan établit les priorités stratégiques du Service, oriente ses opérations et guide l'affectation des ressources, tout en précisant le cadre de gouvernance et de reddition de comptes.

Ce document illustre comment la Commission a pris en compte les voix des résidentes et résidents, des partenaires communautaires et des membres du Service pour façonner l'avenir du Service de police d'Ottawa. Il vise à offrir une vision claire des priorités policières à l'ensemble de la population ottavienne, au personnel du Service et à ses partenaires.

CONTENU DU DOCUMENT

Ce document, conçu par la Commission de service de police d'Ottawa en collaboration avec ses partenaires, définit l'orientation stratégique du maintien de l'ordre à Ottawa pour les quatre prochaines années. Il inclut la vision, la mission et les valeurs du Service de police, un portrait de la situation actuelle en matière de criminalité et de sécurité publique dans la ville, ainsi qu'un compte rendu détaillé du processus de planification mené par la Commission, fondé sur une vaste mobilisation de la communauté, des intervenants et des membres du Service. Le plan précise les grandes priorités stratégiques de la Commission et les principales initiatives que le Service mettra en œuvre afin d'atteindre les objectifs visés.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Le Plan stratégique définit l'orientation que la Commission de service de police d'Ottawa souhaite donner au Service de police d'Ottawa. Il permet au public, au Service et à la Commission de bien comprendre les priorités qui guideront les décisions opérationnelles et l'allocation des ressources. Élaboré à partir de la contribution active de la communauté, le plan décrit les objectifs à atteindre et les actions à entreprendre par le Service, tout en posant un cadre de responsabilité. Il montre aussi comment les commentaires du public ont aidé à façonner les priorités de la Commission, et encourage la poursuite de l'engagement citoyen dans le suivi et l'amélioration des services à Ottawa.



VISION, MISSION ET VALEURS

La Commission de service de police d'Ottawa adhère à la vision, à la mission et aux valeurs du Service de police d'Ottawa, qui incarnent son engagement envers la sécurité de la communauté et la confiance du public. Ces déclarations fondamentales orienteront les choix stratégiques de la Commission pour les quatre prochaines années.

VISION: Être un partenaire de confiance pour bâtir une ville d'Ottawa inclusive, équitable et sécuritaire.

MISSION: Assurer la sécurité et la protection de l'ensemble des communautés que nous desservons.

VALEURS: L'honneur, le courage et le sens du service sont les principes fondamentaux qui guident les actions, les décisions et le professionnalisme des membres du Service de police d'Ottawa dans la réalisation de notre vision et de notre mission.

HONNEUR

Adopter l'honneur comme valeur fondamentale au sein du Service de police d'Ottawa, c'est faire preuve d'un comportement digne de respect. Être honorable signifie inspirer la confiance, agir avec intégrité, éviter toute forme de tromperie et demeurer fidèle à des principes moraux et éthiques élevés.

COURAGE

Le courage, c'est la force intérieure qui nous pousse à relever les défis, à dire la vérité et à faire ce qui est juste, même lorsque c'est difficile ou incertain. C'est aussi soutenir les autres, dénoncer les injustices et agir avec intégrité pour le bien de la communauté.

SERVICE

Le service consiste à agir dans le but de soutenir, d'aider ou d'être utile à autrui. Il peut aussi prendre la forme d'un engagement professionnel, d'un devoir accompli avec rigueur ou d'un geste empreint de respect envers une responsabilité. Cette notion englobe également le travail réalisé par une organisation œuvrant pour le bien public.



LES PRIORITÉS POUR 2024-2027

L'orientation stratégique de la Commission s'appuie sur quatre piliers essentiels qui guident les priorités et les initiatives de l'organisation tout au long de la période de planification.



**Accroître et renforcer
la sécurité au sein
de la communauté**



**Consolider la confiance
à travers des
partenariats solides**



**Réaffirmer
l'engagement
envers les droits
de la personne et
l'inclusion**



**Encourager et soutenir
un personnel compétent,
dévoué et résilient.**

À PROPOS DE LA CSPO

La Commission de services policiers d'Ottawa est un organisme civil composé de sept membres, mandaté en vertu de la Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers de l'Ontario pour surveiller les activités du Service de police d'Ottawa (SPO) et veiller à ce que les services offerts répondent aux attentes de la communauté en matière de qualité, d'équité et de réactivité.

En tant qu'organe public de gouvernance policière, la Commission joue un rôle central dans la définition des objectifs et des priorités pour la sécurité publique à Ottawa. Son travail s'appuie sur l'écoute de la communauté, la collaboration avec les parties prenantes et un partenariat étroit avec le chef de police, afin d'assurer une orientation stratégique fondée sur des besoins réels.

Ses principales responsabilités incluent:

- L'établissement des priorités stratégiques du SPO
- La nomination du chef de police et des chefs adjoints
- Le suivi du rendement du chef de police
- L'approbation des budgets de fonctionnement et d'immobilisations du SPO.

Par ce Plan stratégique, la Commission énonce clairement ses attentes pour les quatre prochaines années, affirmant son rôle de leadership et de surveillance, tout en s'assurant que les actions policières reflètent les valeurs et les besoins de sécurité des résidents d'Ottawa.

LA COMMISSION



**SALIM
FAKIRANI**



**MARTY
CARR**



**CATHY
CURRY**



**STEVE
DESROCHES**



**DAVE
DONALDSON**



**PETER
HENSCHER**



**MICHAEL
POLOWIN**

MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

C'est avec une immense fierté qu'au nom de la Commission de service de police d'Ottawa, je vous présente le Plan stratégique de 2024 à 2027 du Service de police d'Ottawa.

Ce plan est le fruit d'un effort collectif marqué par une mobilisation soutenue, une réflexion approfondie et une volonté commune de renforcer la sécurité et la confiance au sein de nos communautés. Il définit les priorités et les résultats attendus qui orienteront nos activités de surveillance, favoriseront un service policier responsable et permettront de mieux répondre à la diversité des besoins de notre ville.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à la Dre Gail Beck, ancienne présidente de la Commission, dont le leadership a été déterminant pour lancer cette démarche. Son engagement constant en faveur de la sécurité communautaire, de l'équité et de la bonne gouvernance a véritablement posé les fondations de ce travail essentiel. Nous lui exprimons notre profonde reconnaissance pour sa vision et son dévouement.

Merci également aux nombreux membres de la communauté, groupes de défense, partenaires de services et résidents qui ont pris part à ce processus. Vos témoignages, préoccupations et espoirs ont directement façonné ce plan et y sont ancrés, reflétant les réalités vécues à Ottawa. Votre voix y est présente du début à la fin.

Je tiens aussi à saluer l'engagement des membres du Service de police d'Ottawa, agents assermentés comme personnel civil — qui ont participé à cette planification. Votre expertise du terrain, votre savoir-faire opérationnel et votre engagement envers un service policier professionnel sont essentiels à la mise en œuvre de ces priorités.

La Commission est impatiente de poursuivre ce travail, en collaboration avec le Service et les partenaires communautaires, pour mettre en œuvre ce plan avec transparence, rigueur et esprit de partenariat. Ensemble, nous pouvons bâtir un service policier plus juste, responsable et attentif aux besoins de toutes les communautés.

Salim Fakirani

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DE SERVICE DE POLICE D'OTTAWA
(CSPO)

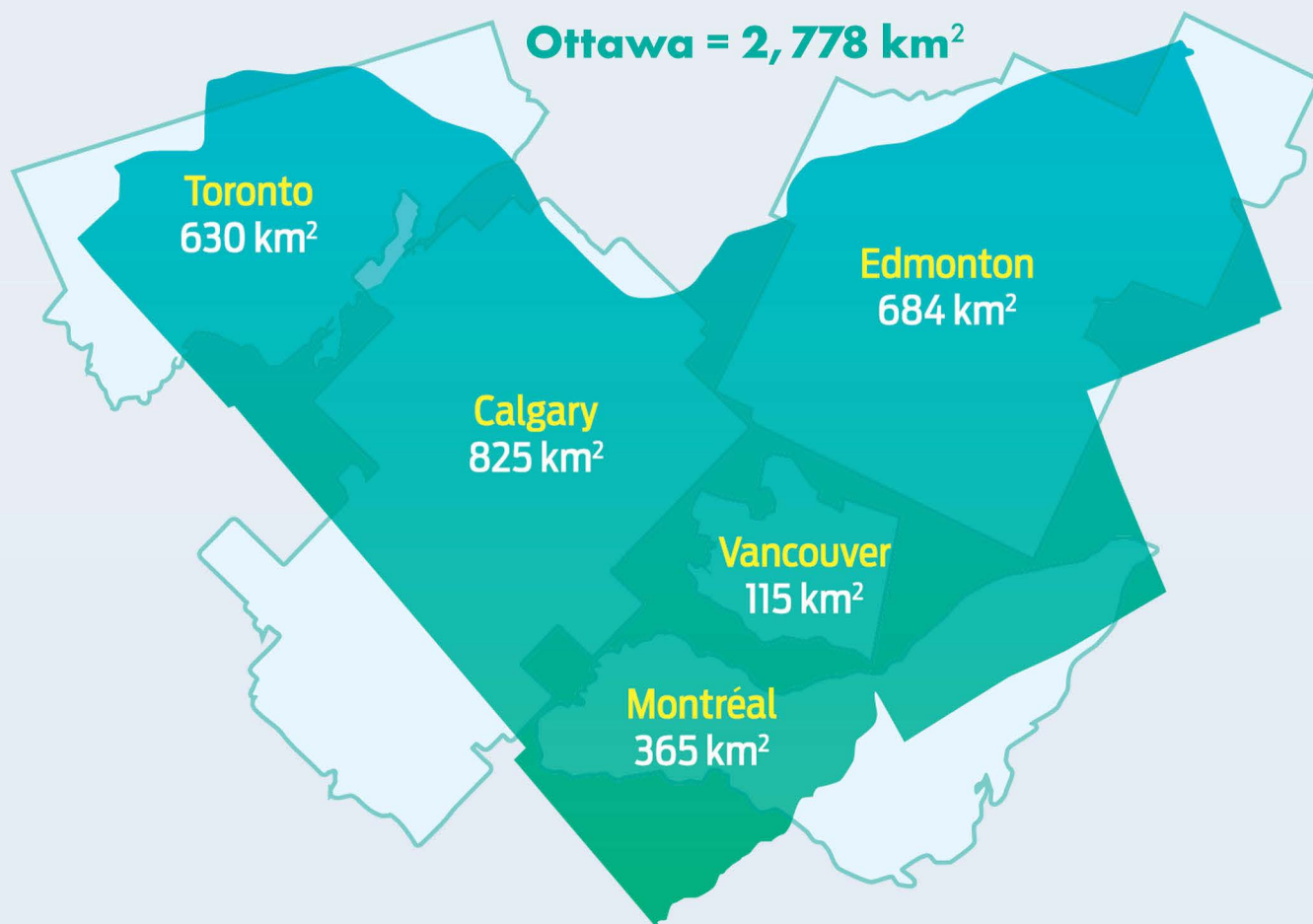


À PROPOS DU SPO

Le Service de police d'Ottawa (SPO) est structuré en trois divisions (Ouest, Centrale et Est) chacune dirigée par un responsable policier. Il compte 2183 employés au total, dont 1494 agents assermentés et 689 membres civils, qui desservent plus d'un million d'habitants dans la ville d'Ottawa. Le territoire est divisé en 19 secteurs de patrouille, la flotte comprend 632 véhicules et le SPO dispose de 20 postes et installations policières, dont 3 offrent également des services de soutien en sécurité.

Chaque année, plus de 650 candidats issus de milieux variés postulent pour devenir policiers à Ottawa. Le Service est fier de compter parmi ses effectifs des agents maîtrisant plus de 55 langues, ce qui lui permet de mieux répondre aux besoins de ses nombreuses communautés culturelles.

Notre approche de la police communautaire repose sur la résolution proactive des problèmes, l'implication de la communauté comme partenaire essentiel dans la prévention du crime, ainsi qu'une évaluation continue des initiatives communautaires du SPO pour ne conserver que celles qui contribuent directement à nos priorités.



MESSAGE DU CHEF

SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à la Commission de service de police d'Ottawa pour sa collaboration étroite avec le Service de police d'Ottawa dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique 2024–2027. Ce plan nous offre une orientation claire, fondée sur les besoins de la communauté, et vise à renforcer notre Service pour créer ensemble, une ville plus sécuritaire.

Le Plan stratégique 2024–2027 reflète les points de vue variés des personnes qui vivent et travaillent à Ottawa. Les membres de la communauté, nos partenaires de première ligne et les membres de notre propre service ont partagé des réflexions précieuses sur leurs expériences vécues. Leurs contributions ont permis de façonner un plan à la fois concret, orienté vers l'avenir et ancré dans les réalités locales. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris le temps de nous avoir donné leurs commentaires. Vos idées ont joué un rôle clé dans la définition de notre orientation. Ce plan sert aujourd'hui de feuille de route pour l'ensemble de notre organisation, en s'articulant autour de quatre axes prioritaires qui orienteront nos actions :

- Améliorer la sécurité dans nos quartiers en étant plus présents, en augmentant la visibilité, en réduisant les délais d'intervention et en travaillant de manière proactive pour prévenir le crime ;
- Créer des liens de confiance avec la communauté en écoutant, en s'engageant et en collaborant avec la communauté;
- Soutenir la résilience et l'épanouissement de notre personnel par des investissements dans la santé mentale, le leadership et la formation continue;
- Affirmer notre engagement envers les droits de la personne, l'équité, la diversité et l'inclusion grâce à la responsabilisation, la sensibilisation et des mesures tangibles.

Nos 32 initiatives stratégiques s'inscrivent pleinement dans la vision du plan, qui inclut une police de district renouvelée avec un accent renforcé sur le travail communautaire. Ceci inclut aussi notre Plan pour stabiliser le personnel, l'augmentation du nombre d'agents spéciaux dans la ville, la création d'un secteur parlementaire, une nouvelle unité montée, les caméras corporelles et un meilleur suivi, pour n'en citer que quelques-uns.

Il s'agit d'une feuille de route en laquelle nous croyons vraiment. Elle nous aide à rester concentrés sur ce qui compte : protéger les gens, soutenir nos membres et gagner la confiance de notre ville, chaque jour.

Merci à nos membres pour leur dévouement sans faille. Merci à la Commission pour son partenariat et sa vigilance. Et à la population d'Ottawa, merci pour votre franchise, votre implication et votre confiance continue en notre capacité à bâtir ensemble un meilleur service.

Eric Stubbs

CHEF, SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

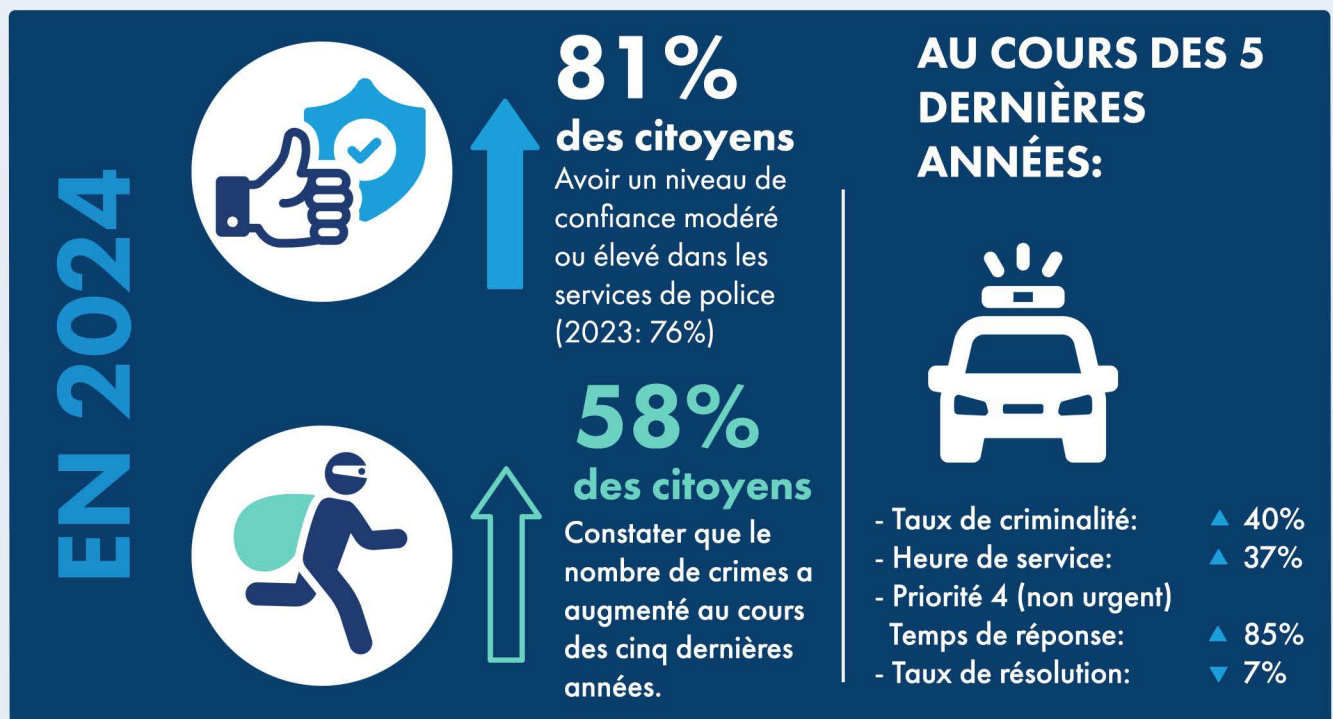


CONTEXTE STRATÉGIQUE

En 2022, la Commission de service de police d'Ottawa a renouvelé la composition de ses membres. Plus tard cette année-là, en octobre, la Commission et le Service de police d'Ottawa ont accueilli Eric Stubbs à titre de chef de police. Ensemble, cette nouvelle direction met l'accent sur une gouvernance rigoureuse, l'excellence opérationnelle et une reddition de comptes accrue. La Commission demeure résolue à veiller à ce que le Service continue de fournir des services policiers adéquats et efficaces à plus d'un million de résidents de la capitale du Canada.

LA MUNICIPALITÉ D'OTTAWA CONNAÎT UNE CROISSANCE SOUTENUE, QUI SE CARACTÉRISE PAR UNE RICHE DIVERSITÉ.

- D'après le recensement de 2021, la population d'Ottawa a dépassé le cap du million d'habitants, affichant une croissance de 8,9 % entre 2016 et 2021, un taux supérieur à la moyenne nationale de 5,2 %. Cette augmentation est principalement due à l'immigration.
- Ottawa se caractérise par sa diversité linguistique : 38 % de la population maîtrise couramment l'anglais et le français, tandis que 22 % ont le français comme langue maternelle. Près d'un quart des résidents sont nés à l'étranger, témoignant de la poursuite de la croissance migratoire dans la région. La ville abrite également d'importantes communautés issues de minorités visibles (26,3 %), parmi lesquelles les groupes les plus représentés sont les communautés sud-asiatiques, noires et chinoises.
- La population autochtone d'Ottawa, comprenant les Premières Nations, les Inuits et les Métis, représente ensemble 3,5 % des habitants de la ville. Ces données démographiques soulignent l'importance pour les services publics, dont la police, d'adopter des approches culturellement adaptées afin de répondre aux besoins d'une population d'Ottawa toujours plus diverse et multilingue. (Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.)



L'OPS CONTINUE DE SUBIR DES PRESSIONS OPÉRATIONNELLES CROISSANTES.

Criminalité entre 2020 et 2024:

51%

La criminalité a augmenté de 51%, pour atteindre 50, 600 infractions.

23%

Les crimes contre les personnes ont augmenté de 23%, sous l'effet de :

- Homicides 133%,
- Agressions 27%,
- Vols 8%.

12%

Les blessures liées aux armes à feu ont augmenté de 12%, avec 19 personnes blessées.

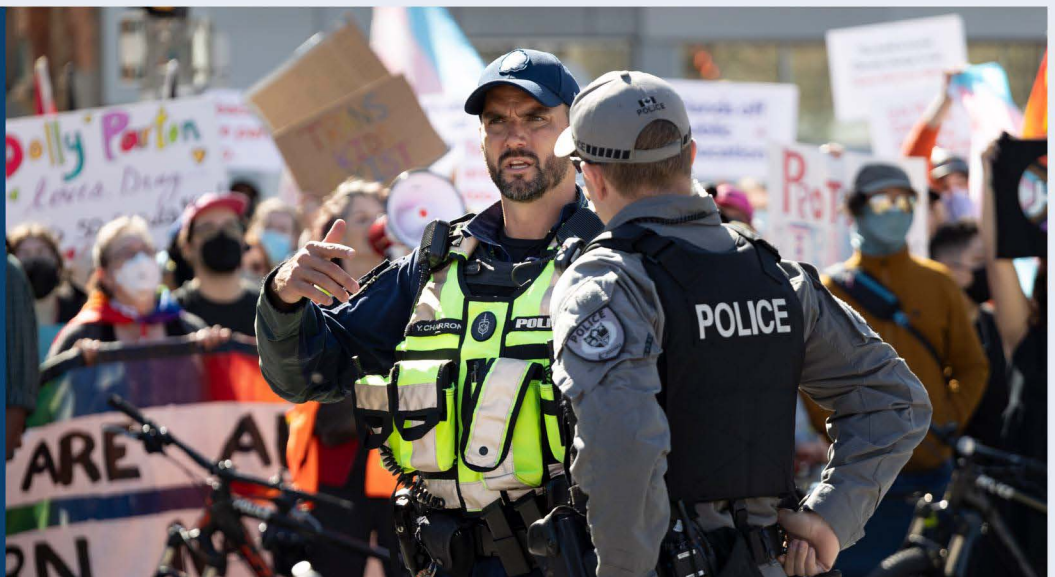
57%

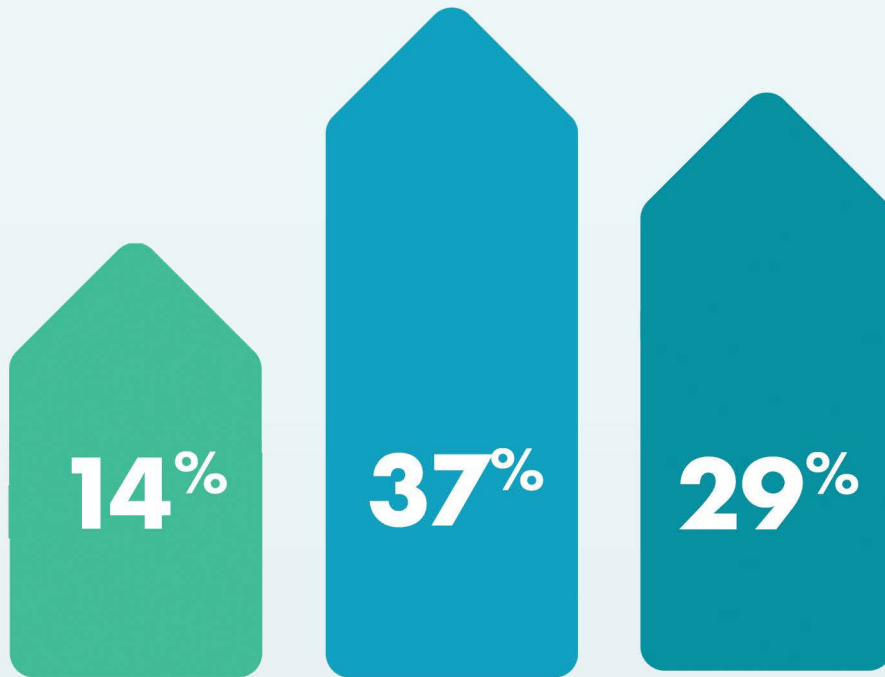
Les atteintes aux biens ont augmenté de 57%, en raison de:

- Vols de moins de 5,000 \$, en hausse de 113%.
- La fraude a augmenté de 30%
- Les méfaits ont augmenté de 8%
- Les introductions par effraction ont augmenté de 5%..
- Les vols de voitures ont augmenté de 106 %.

TAUX DE
RÉSOLUTION
en baisse de 7% à 26%.

7%



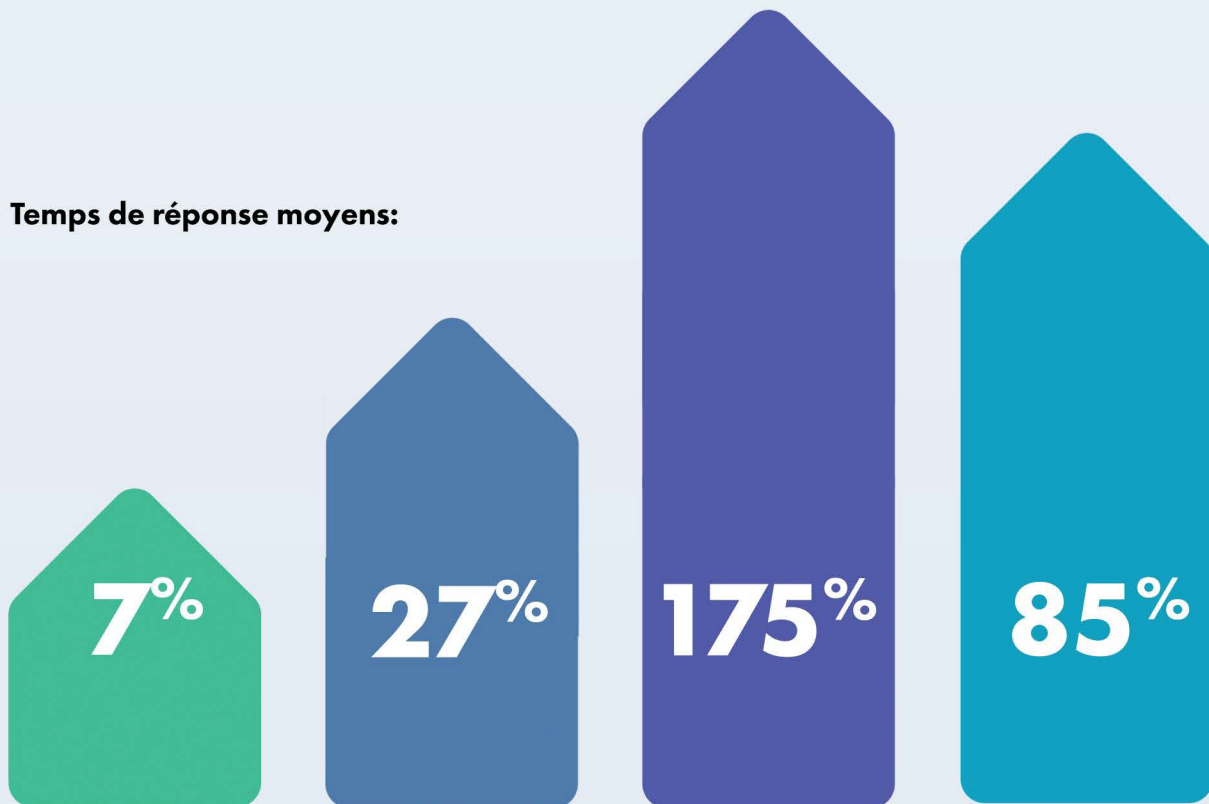


Les appels traités
ont augmenté de
14%, atteignant
159,970.

Le temps de service
a augmenté de 37%
pour atteindre plus
de 389 400 heures.

**Les appels liés à
la santé mentale**
ont augmenté
de 29%.

Temps de réponse moyens:



Priorité 1:
Augmentation de
7% à 8 minutes.

Priorité 2:
Augmentation de
27% à 14 minutes.

Priorité 3:
Augmentation de
175% à 56 minutes.

Priorité 4:
Augmentation de
85% à 109 minutes.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

L'approche de planification stratégique a été révisée par la Commission de service de police d'Ottawa pour s'aligner sur la mise en œuvre de la Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers. Bien que cette loi repose sur des bases établies les années précédentes, elle introduit de nouvelles exigences qui ont amené la Commission à renforcer certains éléments du processus de planification stratégique. Ces ajustements mettent l'accent sur une collaboration accrue, une transparence renforcée et une responsabilité partagée entre les services policiers et les communautés desservies.

Bien que la nouvelle Loi sur la sécurité communautaire et les services policiers (LSCSP) reprenne les bases des lois antérieures, elle a introduit de nouvelles obligations qui ont amené la Commission à améliorer certains volets de son processus de planification stratégique. Ces changements renforcent l'importance de la collaboration, de la transparence et de la responsabilité entre les services de police et les communautés qu'ils servent.

Le présent plan est issu d'un examen approfondi du contexte actuel, d'un vaste processus de consultation communautaire et partenariale, ainsi que d'une analyse détaillée des données de performance et des opérations. Il représente la synthèse de ces efforts, offrant une orientation stratégique claire pour le maintien de l'ordre à Ottawa au cours des quatre prochaines années.



ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

L'analyse environnementale réalisée en 2023 avait pour objectif d'identifier les facteurs internes et externes susceptibles d'influencer la prestation des services policiers au cours des prochaines années.

Ce rapport offre un aperçu des conditions politiques et économiques, des évolutions sociales, des innovations technologiques, des changements législatifs, des impacts environnementaux, des enjeux mondiaux à portée locale, ainsi que des tendances démographiques.



CONSULTATIONS

Pour la Commission et le Service de police d'Ottawa (SPO), la consultation représente un effort réfléchi et continu visant à écouter l'ensemble des segments de la communauté, de manière honnête, cohérente et via divers canaux. Cet engagement se fait aussi bien formellement qu'informellement, impliquant le chef de police, le président et les membres de la Commission, les conseillers municipaux ainsi que la direction de la police de quartier du SPO. Les commentaires sont également recueillis activement par les réseaux sociaux gérés par le SPO et par un sondage annuel indépendant sur les services policiers.

Nous veillons à inclure toutes les communautés urbaines, suburbaines et rurales dans ces consultations, en accordant une attention particulière aux voix des communautés racisées et autochtones. L'objectif est d'assurer que le plan stratégique du SPO reste aligné avec les besoins et attentes changeants de la population.

Pour l'élaboration de ce plan stratégique, plus de 3 600 personnes ont été consultées, incluant des membres de la communauté, des propriétaires d'entreprise, des parties prenantes, des élus et des membres du SPO.

Ces échanges ont pris les formes suivantes:

- Sondages publics
- Forums communautaires
- Groupes de discussion
- Entretiens individuels
- Enquêtes indépendantes (tiers)
- Analyses de sentiments exprimés sur les réseaux sociaux
- Bilan des couvertures des médias

La Commission tient à exprimer sa profonde gratitude envers la Commission pour l'équité communautaire pour son engagement réfléchi tout au long de ce processus. Leurs contributions ont soutenu à la fois l'élaboration de ce Plan stratégique et du Cadre de gestion de la performance, contribuant ainsi à intégrer l'équité et la reddition de comptes dans l'approche de surveillance de la Commission.

Grâce à cette démarche collaborative et multidimensionnelle, la Commission a veillé à ce que les grandes tendances publiques ainsi que les préoccupations spécifiques des communautés soient prises en compte dans les priorités définies dans ce Plan stratégique. Cet effort illustre l'engagement partagé de la Commission et du Service à bâtir une approche policière plus réactive, inclusive et informée par la communauté à Ottawa.

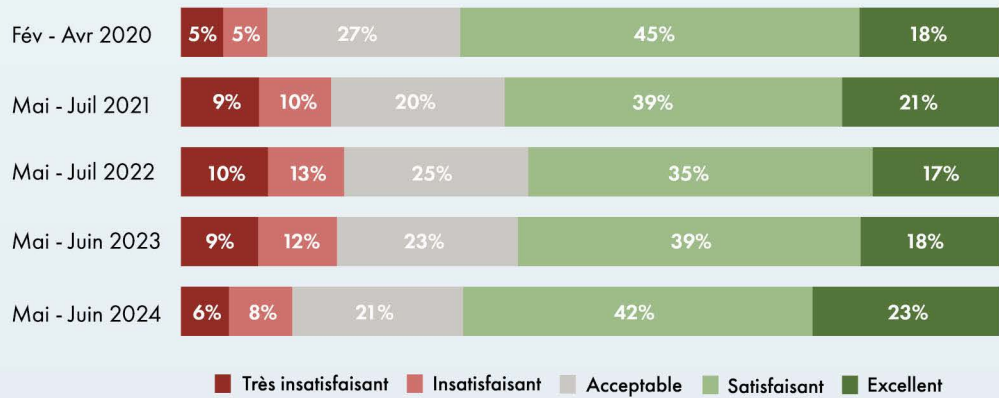


FAITS MARQUANTS DU SONDAGE COMMUNAUTAIRE

Un bilan totalisant 3,100 résidents ont pris part au Sondage de référence 2024 du Service de police d’Ottawa (SPO), réalisé par Advanis Market and Social Research selon une méthodologie standardisée permettant des comparaisons annuelles et interrégionales.

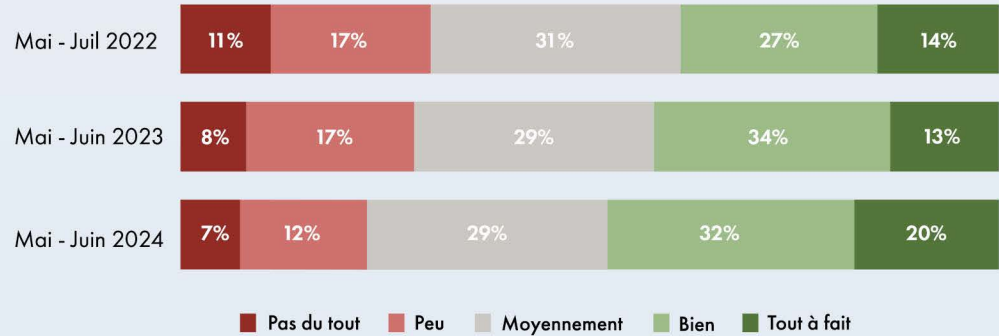
Ce que révèlent les résultats:

IMAGE 1 - ENGAGEMENT GLOBAL DE LA POLICE AUPRÈS DE VOTRE COMMUNAUTÉ



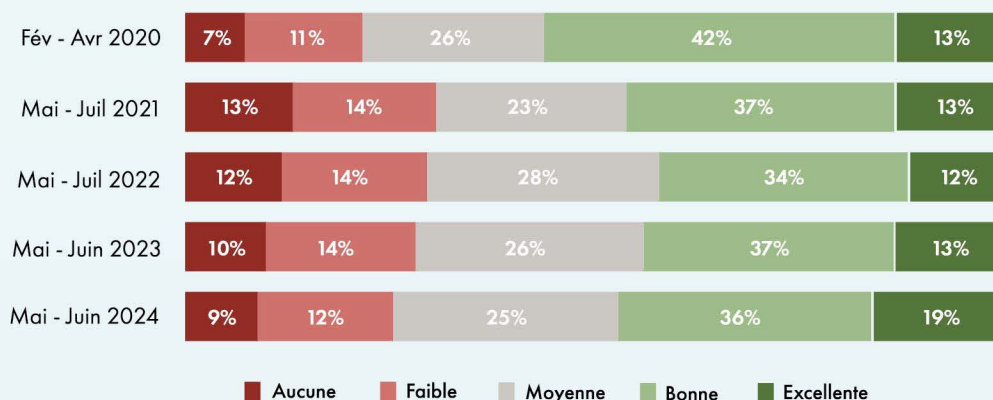
- Les perceptions de la performance du SPO ont retrouvé les niveaux pré-pandémiques, atteignant un pic en cinq ans pour les réponses “Bonne” ou “Excellente”

IMAGE 2 - À QUEL POINT AVEZ-VOUS CONFIANCE DANS LE TRAVAIL DU SERVICE DE POLICE D’OTTAWA?



- La confiance du public envers le SPO continue de croître depuis le début de son suivi en 2022.

IMAGE 3 - PERCEPTION DU RÔLE GÉNÉRAL DE LA POLICE DANS VOTRE PAYS



- La **confiance envers les services policiers** s'accroît également à l'échelle nationale.

IMAGE 4 - COMMENT LA CRIMINALITÉ A-T-ELLE CHANGÉ DANS VOTRE QUARTIER DANS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

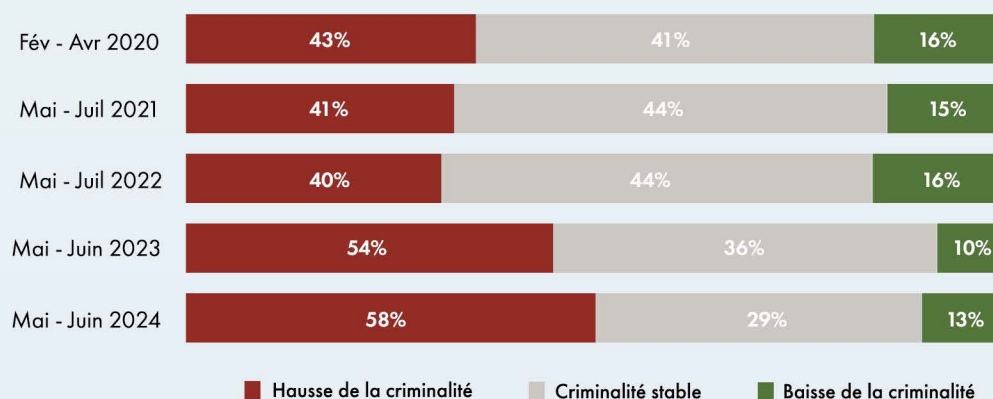
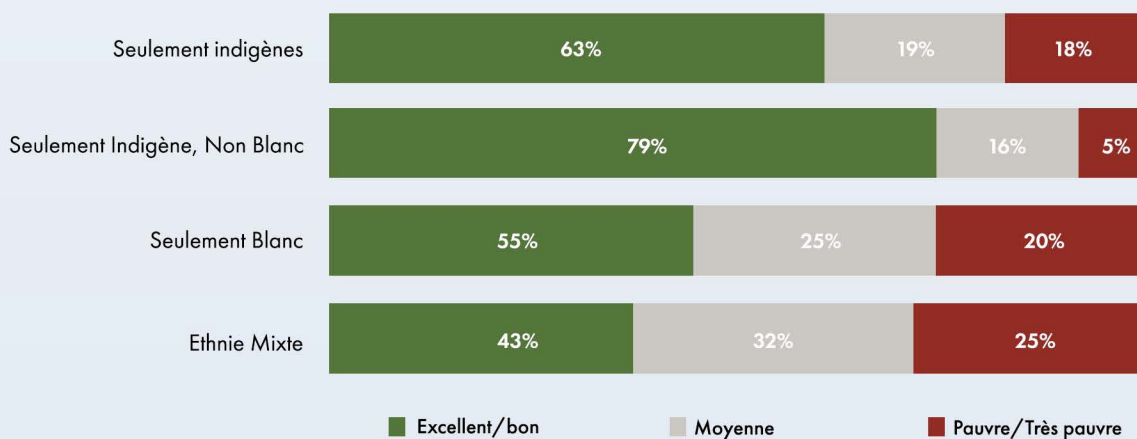


IMAGE 5 - VOUS SENTEZ-VOUS EN SÉCURITÉ EN MARCHANT SEUL DANS VOTRE QUARTIER LA NUIT?



- Malgré une perception générale **d'augmentation de la criminalité ces deux dernières années**, un plus grand nombre de personnes **déclarent se sentir plus en sécurité** lorsqu'elles marchent seules la nuit.

- L'analyse démographique indique que les **résidents non autochtones et non blancs** évaluent le SPO plus favorablement que les résidents blancs ou de descendance mixte.

ÉVOLUTION DES PRIORITÉS DU PUBLIC (2022 - 2024)

Les résultats du sondage ont mis en évidence des changements importants quant aux domaines où les membres de la communauté estiment que le SPO devrait concentrer ses ressources. Il est important de noter que ce tableau présente les changements de priorités, et non les domaines jugés les plus prioritaires.

DOMAINE DE PRIORITÉ	2022	2024	CHANGEMENT
Changements organisationnels (ex. : direction, désarmement)	48%	14%	-34%
Amélioration du comportement du personnel (ex. : professionnalisme)	26%	14%	-12%
Recrutement et formation axés sur l'équité, la diversité et l'inclusion	19%	9%	-10%
Protection du public et prévention de la criminalité	24%	38%	+14%
Vols et infractions contre les biens	4%	14%	+10%
Crise des opioïdes	8%	16%	+8%

Ce changement traduit une demande croissante de la communauté pour une présence policière plus visible et un accent accru sur la prévention de la criminalité, tout en accordant moins d'importance aux réformes internes. La priorité constante — bien qu'elle ne figure pas dans cette liste demeure l'engagement communautaire du Service de police d'Ottawa, qui est resté stable à 23 % en 2022 et 22 % en 2024.



POINTS DE VUE SUR L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Au-delà des sondages publics, le Service de police d'Ottawa a organisé des séances de consultation en personne avec des groupes clés de parties prenantes dans le cadre du processus de consultation plus large. La Commission reconnaît et apprécie les efforts du Service pour faciliter certaines de ces importantes discussions. Voici un résumé des commentaires recueillis lors de ces séances.

**Maire et membres du
Conseil municipal**



Cinq grandes priorités ont été identifiées:

- Amélioration de la sécurité routière et du contrôle du trafic
- Déploiement de réponses alternatives en cas de crises de santé mentale
- Augmentation de la présence et de la visibilité policières
- Renforcement des liens et de l'engagement communautaires
- Sensibilisation accrue pour contrer la violence armée, les gangs et le crime organisé.

**Personnel du
Service de police
d'Ottawa (SPO)**

Principales préoccupations et priorités soulevées:

- Gestion des effectifs et baisse de la satisfaction au travail
- Recrutement, rétention et développement professionnel
- Nécessité de moderniser l'environnement de travail
- Consolidation de la confiance interne et amélioration des communications
- Promotion de la police de proximité et avancement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)





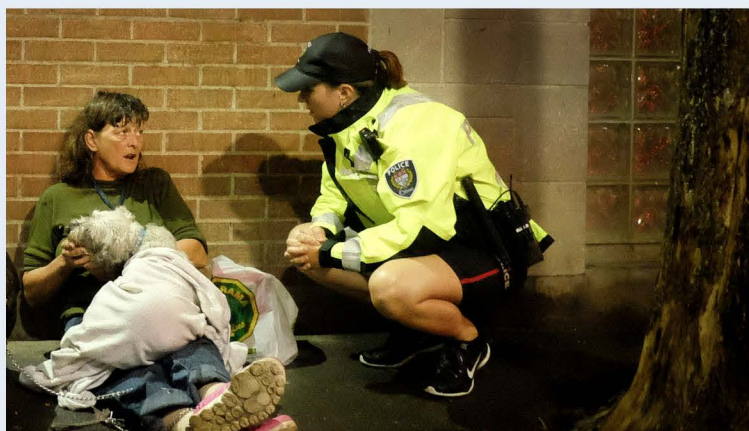
Direction de la police
de quartier
et consultations auprès
de la communauté

Principales préoccupations en matière de criminalité et de sécurité signalées par la communauté:

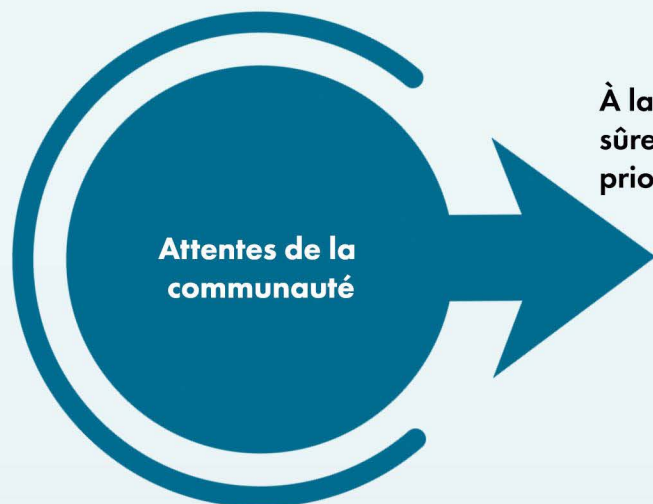
- Violences et activités liées aux drogues;
- Crimes contre les biens
- Criminalité violente
- Traite des personnes et occupation illégale d'appartements
- Sécurité des jeunes et enjeux liés à la circulation
- Préoccupations particulières concernant la sécurité dans le quartier Chinois, autour des institutions religieuses et au sein des communautés asiatiques d'Ottawa

Les enjeux fréquemment mentionnés sont:

- Sécurité routière (le plus souvent cité)
- Vols de véhicules
- Criminalité chez les jeunes
- Incidents haineux et crimes motivés par la haine
- Cybercriminalité et exploitation en ligne
- Agressions sexuelles et violence conjugale
- Violence liée aux armes à feu, aux gangs et à la drogue
- Surdoses, dépendances et problèmes de santé mentale



Thèmes principaux issus
des sondages et
des forums
communautaires



À la question de savoir ce qui rendrait Ottawa plus sûre pour tous, les répondants ont identifié cinq priorités:

1. Un modèle alternatif fiable et efficace en matière de santé mentale
2. Le maintien des initiatives de police communautaire basé sur la confiance et la présence
3. Un engagement continu envers la sécurité routière
4. Une stratégie intégrée de lutte contre la violence faite aux femmes
5. Une élaboration d'une stratégie jeunesse complète



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Le Plan stratégique de la Commission de service de police d'Ottawa prend en compte les idées recueillies lors d'une large consultation avec la communauté et les parties prenantes. Les priorités fixées par la Commission visent à guider le Service pour qu'il reste en phase avec les attentes de la population, notamment par l'amélioration des services, la responsabilité et la réforme interne.

Cette orientation stratégique est menée en lien avec des initiatives importantes du Service de police d'Ottawa, comme le modèle de police de district, et s'inscrit en complément des efforts plus larges, tels que le Plan de sécurité et de bien-être communautaire de la Ville d'Ottawa. Ces alignements contribuent à garantir des stratégies de sécurité publique harmonieuses et collaboratives entre les différents acteurs.

CADRE STRATÉGIQUE

POUR ASSURER UN SERVICE DE POLICE ADÉQUAT ET EFFICACE

Cette section décrit la manière dont la Commission conçoit et exerce son rôle afin d'assurer un service policier adéquat et efficace, conformément aux dispositions de la Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers. Ce cadre appuie les priorités stratégiques présentées ci-après et illustre l'engagement de la Commission à offrir un service adapté, équitable et répondant aux besoins des communautés d'Ottawa.

OBJECTIF

Ce cadre précise les éléments jugés essentiels par la Commission pour maintenir un service policier adéquat et efficace à Ottawa. Il énonce les valeurs et priorités qui orientent la stratégie du Service, sert de référence pour l'évaluation de la performance et garantit l'adéquation avec les besoins et attentes des communautés d'Ottawa.



CONTEXTE ET ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉQUITÉ

Ottawa est une métropole en pleine expansion, comptant plus d'un million d'habitants. Elle englobe des zones rurales, des quartiers suburbains, un centre-ville densément peuplé et une riche diversité culturelle. En tant que capitale nationale, Ottawa se caractérise par un environnement civique complexe et une vie publique dynamique, ponctuée de grands rassemblements et manifestations. Cette diversité géographique et démographique entraîne des réalités différentes en matière de sécurité publique selon les secteurs de la ville. D'un quartier à l'autre, et d'une personne à l'autre, les risques, les attentes et les expériences vis-à-vis des services policiers varient de façon marquée.

Les attentes du public et les défis auxquels la police fait face se traduisent par le désir d'une police plus proche, plus attentive et plus sensible aux réalités culturelles. Les citoyens demandent des services ancrés dans l'expérience des communautés, adaptés aux priorités locales et offerts avec justice, empathie et transparence. Ces attentes varient selon le lieu de résidence et le vécu des personnes, qu'il s'agisse de la race, des origines autochtones, du genre, de la langue, d'un handicap, du revenu ou d'expériences antérieures avec le système judiciaire.

Parallèlement, la police d'Ottawa subit d'importantes pressions. On constate une augmentation des actes violents, des crises liées à la santé mentale et des grandes manifestations, alors même que les ressources demeurent limitées et que la surveillance du public s'intensifie. Les manifestations, en particulier dans le centre-ville, nécessitent souvent des interventions de grande ampleur qui mobilisent des policiers provenant d'autres secteurs, y compris ceux habituellement affectés aux services de proximité. Cela peut réduire la capacité à assurer une présence soutenue dans les quartiers et à maintenir un dialogue constant avec les communautés. Bien que ces réaffectations soient parfois indispensables, elles peuvent affecter la qualité du travail policier de proximité.

La Commission de service de police d'Ottawa reconnaît qu'une approche unique ne peut répondre à la complexité des réalités locales. Pour que les services policiers soient réellement adéquats et efficaces, le Service doit être capable de s'adapter aux particularités des territoires comme à celles des individus. Cela implique notamment:

- **Équité géographique:** chaque quartier — qu'il soit rural, en banlieue ou en ville, doit bénéficier d'une attention policière adaptée à ses réalités, à ses besoins spécifiques et à son contexte local
- **Équité intersectionnelle:** il est essentiel de reconnaître et d'adresser les effets des inégalités systémiques sur la perception et l'expérience de la sécurité, particulièrement chez les personnes historiquement marginalisées ou exposées de manière disproportionnée aux interventions policières.

Ce sont ces deux principes qui orientent la vision de la Commission. À Ottawa, le service de police doit être globalement efficace, tout en étant résolument équitable et attentif aux réalités propres à chaque quartier et à chaque personne.

COHÉRENCE AVEC LE CADRE DE SÉCURITÉ ET DE BIEN-ÊTRE COMMUNAUTAIRE

Le cadre stratégique de la Commission est étroitement harmonisé avec le cadre de sécurité et de bien-être communautaire (SBEC), qui incarne une évolution à l'échelle municipale vers des approches intégrées et systémiques en matière de sécurité. Le cadre SBEC souligne l'importance pour les services policiers d'agir en coordination avec les partenaires dans les sphères d'intervention en amont (développement social), à mi-parcours (prévention et intervention en matière de risques) et en aval (réponse aux incidents).

MANDAT DU PROGRAMME DE REVITALISATION DES DISTRICTS

La Commission reconnaît que le Programme de revitalisation des districts (PRD) constitue un élément central pour concrétiser sa vision d'un service de police à Ottawa. Ce programme favorise des transformations significatives au niveau de la structure, de la culture et des systèmes du Service, tout en s'alignant sur les priorités de la Commission: équité géographique, capacité d'adaptation, réponse aux besoins des communautés et responsabilisation.

Aux yeux de la Commission, la réussite de la mise en œuvre du PRD est cruciale pour respecter les obligations légales et répondre aux attentes du public en matière de services policiers modernes, équitables et efficaces.

FONDEMENTS CLÉS

La Commission de service de police d'Ottawa souligne que l'efficacité des missions fondamentales de la police — incluant la prévention du crime, l'application des lois, l'accompagnement des victimes, les interventions d'urgence, la gestion de l'ordre public, ainsi que les autres responsabilités légales — repose non seulement sur leur qualité d'exécution, mais aussi sur la manière dont elles sont menées

Dans une ville aussi dynamique et diverse qu'Ottawa, il est indispensable que ces fonctions soient assurées selon un modèle de service adaptable, juste et profondément enraciné dans les réalités locales. Cela demande une présence constante dans les quartiers, des collaborations solides avec les communautés, en répondant aux besoins opérationnels municipaux, tels que la gestion des grandes manifestations et la prise en compte des nouveaux défis en matière de sécurité publique.

C'est dans cette optique que la Commission affirme ses engagements systémiques, qui constituent les piliers de la prestation policière à Ottawa. Ces principes guident également la progression continue du Programme de revitalisation des districts, outil majeur pour mettre en œuvre ce modèle de service.

- **Pratique ancrée dans la communauté et au niveau local:** une police efficace repose sur des relations durables avec les résidents, les conseillers de district et les partenaires communautaires. Les agents doivent disposer du temps, des outils et du mandat nécessaires pour comprendre les préoccupations locales, co-crée des solutions et maintenir une présence visible et une responsabilité continue.
- **Équité géographique et intersectionnelle:** les services doivent être adaptés aux conditions spécifiques des quartiers ainsi qu'aux réalités vécues des habitants, qu'il s'agisse de la race, du revenu, de la langue ou de l'identité.
- **Adaptabilité organisationnelle et compétence culturelle:** une police de proximité efficace exige des systèmes internes, des formations et un soutien qui renforcent l'équité, une approche informée par le traumatisme et la réactivité culturelle à tous les niveaux du service.



- **Prévention et intervention précoce:** le recours à l'application de la loi ne doit pas être systématique ; il faut assurer une réponse rapide, une diversion ou un partenariat social peuvent être plus efficaces.
- **Accès cohérent et responsabilité publique:** les citoyennes et citoyens doivent avoir des moyens clairs pour interagir avec la police, exprimer leurs préoccupations et suivre le traitement de celles-ci. Des systèmes d'accueil communautaire, des processus d'engagement structurés et des rapports transparents sont essentiels à cette relation.



- **Prise de décisions fondées sur des données probantes:** les décisions opérationnelles et stratégiques doivent s'appuyer sur des données fiables, les retours de la communauté et l'analyse de l'efficacité et de l'équité des services. L'intégration des données criminelles avec les préoccupations rapportées par la communauté favorisera des interventions plus ciblées et réactives au niveau des districts et zones.
- **Confiance et légitimité:** La légitimité des services de la police dépend de la transparence, du respect, de la responsabilité et de la participation du public dans la définition des priorités en matière de sécurité.

SECTEURS PRIORITAIRES

Les priorités exposées dans ce plan découlent directement des consultations réalisées, de l'analyse des données et des défis émergents identifiés lors de l'étude du contexte. Les initiatives proposées prennent en compte à la fois les réalités opérationnelles et les contraintes budgétaires. Pour transformer la planification en actions concrètes, nous orienterons nos activités policières, nos efforts de mobilisation communautaire et l'allocation de nos ressources autour de quatre grands domaines prioritaires.

1. RENFORCER LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

Nous tenons à améliorer la sécurité dans les quartiers en développant un modèle de police de proximité mieux adapté aux besoins spécifiques de chaque zone et communauté. En partenariat avec nos collaborateurs, nous mettrons en œuvre des approches alternatives visant à traiter les causes profondes de la criminalité et des troubles, conformément au Plan de sécurité et de bien-être communautaire de la Ville. Par ailleurs, nous moderniserons nos technologies et notre exploitation des données pour accroître la sécurité locale, l'efficacité opérationnelle et l'équité.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- 1.1** Garantir la sécurité lors des événements publics et des rassemblements.
- 1.2** Contribuer à la prévention et à la réduction de la criminalité et renforcer la sécurité routière en tenant compte des besoins locaux, avec un accent particulier sur les gangs, les armes à feu, les crimes violents, les infractions contre la propriété, la violence conjugale, les crimes haineux, la victimisation et les accidents mortels.
- 1.3** Atteindre un taux de satisfaction communautaire de 80 % envers le Service de police d'Ottawa.
- 1.4** Optimiser l'efficacité organisationnelle en réduisant les temps de réponse par quartier, en améliorant les taux de résolution pondérés, en limitant l'impact des récidivistes chroniques et en augmentant le transfert des appels non criminels vers des organismes appropriés.
- 1.5** Mettre en œuvre un plan garantissant un service policier adéquat et durable à Ottawa.

2. DÉVELOPPER LA CONFIANCE PAR DES PARTENARIATS ENGAGÉS

Nous continuerons de collaborer étroitement avec nos partenaires communautaires afin de fournir des services efficaces et d'atteindre de meilleurs résultats. Nous maintiendrons un dialogue actif avec la communauté et adapterons nos actions en fonction des retours reçus, en nous appuyant sur des solutions éprouvées et des pratiques reconnues. Par ailleurs, nous renforcerons la communication et la transparence concernant notre personnel, nos opérations et nos procédures.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- 2.1** Renforcer la confiance du public à l'égard du Service de police d'Ottawa dans tous les districts.

2.2 Assurer la mise en œuvre réussie du cadre de sécurité et de bien-être communautaire du SPO

2.3 Le SPO est reconnu comme un leader en engagement communautaire

3. CONSOLIDER NOTRE ENGAGEMENT EN DROITS DE LA PERSONNE PAR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Nous souhaitons promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion en offrant des services respectueux des réalités culturelles et adaptés aux besoins des membres et des communautés. Notre objectif est de bâtir un climat de confiance dans toutes les communautés, en particulier auprès des personnes autochtones, des communautés 2SLGBTQQIA+, noires, confessionnelles, racialisées et marginalisées, en privilégiant des solutions co-construites. Nous encouragerons un milieu de travail inclusif qui valorise les compétences et parcours individuels, tout en garantissant un accès équitable aux opportunités d'avancement. Enfin, nous poursuivrons l'évolution de notre culture organisationnelle grâce à des pratiques exemplaires, des évaluations rigoureuses et des processus internes inclusifs.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

3.1 Assurer plus d'équité dans les interventions et le traitement, de la part du Service de police d'Ottawa (SPO), comme en témoignent les rapports publics, notamment envers les personnes racialisées.

3.2 Améliorer la proportionnalité des contrôles routiers discrétionnaires et de l'usage de la force à l'égard des personnes noires, autochtones, moyen-orientales et autres groupes racialisés.

3.3 Meilleure représentativité de la communauté et de la diversité au sein des effectifs du SPO

4. SOUTENIR UN PERSONNEL SOLIDE, STABLE ET ENGAGÉ

Nous nous engageons à stabiliser les effectifs en assurant un nombre suffisant de membres. Nous investirons dans le bien-être du personnel du SPO et veillerons à instaurer un milieu de travail où chaque employé se sent reconnu et motivé à accomplir ses tâches avec excellence.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

4.1 Rehausser le moral, la satisfaction et la présence des membres du SPO.

4.2 Mettre en place et assurer la mise en œuvre complète du programme de stabilisation du personnel.



SOUTIEN AUX PLANS OPÉRATIONNELS

Les plans opérationnels d'accompagnement traduisent ce plan stratégique en actions concrètes adaptées à chaque secteur fonctionnel, en déclinaison des domaines prioritaires et des objectifs. Ils respectent la Loi ontarienne de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers. La Commission les considère comme des compléments au plan stratégique conformément à l'article 39 de cette loi, notamment pour intégrer les objectifs et indicateurs législatifs absents du corps principal du plan.

PLAN DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Ce plan vise à répondre aux besoins informatiques du service de police tout en facilitant le partage des données et des renseignements avec divers groupes, agences et organisations communautaires. Il inclut une révision régulière des processus, pratiques et technologies clés afin d'identifier des améliorations pouvant alléger la charge administrative des agents sur le terrain. Le plan couvre également l'achat, la mise à jour, le remplacement des équipements ainsi que la formation associée à la technologie.

PLAN DES RESSOURCES

Ce plan décrit la méthode utilisée pour la planification des ressources, qu'elle soit automatisée ou manuelle. Il intègre les orientations du plan stratégique ainsi que les besoins actuels en matière de service. Au moins une fois par cycle d'affaires, un rapport est produit afin d'évaluer la charge de travail et la qualité des services dans les domaines de la prévention du crime, de l'application de la loi, de l'aide aux victimes, du maintien de l'ordre public et des interventions d'urgence, couvrant les six fonctions policières.

PLAN DES INSTALLATIONS

Ce plan assure la présence d'au moins un poste de police reste accessible au public pendant les heures normales de travail, et que les services téléphoniques destinés au public demeurent disponibles en dehors de ces horaires.

STRATÉGIE DRIVE2

La stratégie DRIVE2 du SPO est un plan structurant visant à poursuivre la transformation organisationnelle afin de mieux incarner la Diversité, le Respect, l'Inclusion, les Valeurs, l'Équité et l'Engagement, tant en interne qu'auprès des communautés desservies. Elle porte sur la prestation des services communautaires, le leadership et la responsabilisation, le milieu de travail des membres, ainsi que sur la connexion et le développement des compétences.

PLAN POUR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ

Ce document définit le cadre stratégique établi par la Ville d'Ottawa pour améliorer la sécurité et le bien-être de tous ses habitants. Conçu en collaboration avec des partenaires communautaires, divers intervenants et les citoyens, il identifie des priorités majeures ainsi que des actions précises visant à s'attaquer aux causes profondes de la criminalité, des troubles sociaux et de la victimisation. Aligné sur la législation provinciale, le Plan de sécurité et bien-être communautaire privilégie des mesures préventives et proactives destinées à renforcer la sécurité et la résilience au sein de la collectivité.

PROGRÈS ET ENGAGEMENT RESPONSABLE

Pour garantir une mise en œuvre efficace de ce Plan stratégique, la Commission des services policiers d'Ottawa réaffirme son engagement envers la transparence, l'amélioration continue et l'obtention de résultats mesurables, conformément à la Loi sur la sécurité communautaire et les services policiers (LSCSP).

À cette fin, elle a mis en place un cadre initial de mesure du rendement, incluant des indicateurs clés alignés sur les quatre grandes priorités du Plan. Ce cadre permettra de suivre les avancées, d'évaluer les résultats obtenus et d'éclairer les prises de décisions futures.

Le SPO présentera deux fois par an des rapports à la Commission, afin de rendre compte de l'évolution du Plan, des difficultés rencontrées et des ajustements requis pour rester en phase avec les priorités de sécurité publique.

Pour renforcer la transparence et nourrir la confiance du public, ces résultats seront partagés sur le Portail de données sur la sécurité communautaire, accessible à tous.

Ce cadre n'est qu'un point de départ. Il évoluera au fil du temps, grâce à l'ajout de nouveaux indicateurs, la révision des données de base et l'adoption de cibles fondées sur des preuves. La mesure de performance demeurera un outil dynamique, au service d'une prestation policière plus juste, plus transparente et mieux adaptée aux besoins de la communauté.

ÉLABORATION D'UN CADRE DE MESURE ADAPTATIF

La Commission de service de police d'Ottawa dirige la mise en œuvre d'un processus structuré de mesure du rendement pour soutenir son Plan stratégique 2024–2027. Ce travail reflète son engagement envers la transparence, la responsabilité et l'amélioration continue. L'objectif est de favoriser une culture d'apprentissage et de progrès partagé, à la fois à l'intérieur du Service de police d'Ottawa (SPO) et dans la collectivité.

Depuis deux ans, le SPO travaille activement à renforcer ses capacités internes en matière de données, notamment en développant un Portail de données sur la sécurité communautaire accessible au public. Ces efforts ont permis de poser une base solide pour la mesure du rendement, en facilitant l'identification et le suivi des indicateurs clés de performance (ICP). La Commission reconnaît et apprécie ces investissements, qui permettent maintenant la mise en œuvre d'un cadre de performance cohérent avec les priorités stratégiques.

Ce cadre d'indicateurs (ICP) est élaboré de façon collaborative, avec la participation de la Commission, de la direction du SPO et de la communauté. Les indicateurs seront alignés sur les priorités du Plan stratégique et tiendront compte des attentes du public, des meilleures pratiques et des réalités du terrain. La Commission reçoit des rapports trimestriels et annuels de la part du SPO, et les outils de données sont régulièrement améliorés en fonction des besoins de gouvernance et des commentaires du public.

En interne, la Commission a établi des attentes claires pour un cadre de mesure du rendement simple et convivial. Cela comprend des documents d'orientation, des catégories d'indicateurs définies (stratégiques, opérationnels, et liés aux projets), ainsi que des outils pour appuyer une mise en œuvre cohérente. Une structure de gouvernance est en cours de mise en place pour clarifier les responsabilités, assigner les rôles et encadrer l'évaluation et l'ajustement des indicateurs. Le SPO est responsable de l'application du cadre, notamment en désignant des responsables pour chaque indicateur et en veillant à ce que les équipes aient les outils nécessaires pour suivre et analyser les données de rendement. Un ensemble de données de référence sera établi pour évaluer les performances actuelles et repérer les occasions d'amélioration.

Des rapports trimestriels seront présentés au Comité des politiques et de la gouvernance à compter du quatrième trimestre de 2025, marquant le début d'un cycle régulier de suivi et d'adaptation, centré non sur la perfection, mais sur un progrès réel et durable.

À l'externe, la Commission s'assure que la participation de la communauté est présente tout au long du processus de mesure. Les apports du Conseil sur l'équité communautaire, les consultations des parties prenantes et les sondages publics contribueront à orienter les priorités et la communication des résultats. Un tableau de bord public sera développé pour assurer un accès libre et transparent aux données de rendement. Le public sera invité à suivre les mises à jour, à donner son avis et à participer à la définition de ce que signifie une police communautaire réussie.

Grâce à cette approche intégrée, la Commission établit un cadre durable de mesure du rendement fondé sur une responsabilité partagée — guidé par la Commission, mis en œuvre en partenariat avec le Service, et enrichi par la contribution de la collectivité.





COMMISSION DE SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

110 LAURIER AVENUE
OTTAWA, ON K1P 1J1

(613) 560-1270

OTTAWAPOLICEBOARD@OTTAWA.CA
OTTAWAPOLICEBOARD.CA



SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

B.P. 9634 STATION T,
OTTAWA, ON K1G 6H5

613-236-1222 (NON-URGENT)
TTY: 613-232-1123

INFO@OTTAWAPOLICE.CA
OTTAWAPOLICE.CA



ANNEXE A:

CADRE DE SURVEILLANCE DE LA PERFORMANCE STRATÉGIQUE

Cette annexe décrit les principaux indicateurs de performance au niveau stratégique que la Commission emploiera pour évaluer l'avancement de ce Plan stratégique. Ces indicateurs sont distincts des ICP opérationnels employés par le chef de police pour encadrer et évaluer les actions et initiatives précises liées à la mise en œuvre du plan.

Bon nombre de ces indicateurs sont nouveaux ou ont été largement retravaillés, et dans plusieurs cas, il reste à recueillir des données de référence, par exemple grâce au prochain recensement des membres du SPO et à l'enquête d'engagement avant de pouvoir fixer des cibles pertinentes. Les cibles indiquées ici sont pour certaines provisoires et feront l'objet d'un réexamen à mesure que des données de terrain plus exactes seront disponibles, en reconnaissant que le paysage de la sécurité communautaire à Ottawa est en constante mutation. Ces cibles feront l'objet d'une réévaluation constante afin de s'assurer qu'elles sont réalistes, basées sur des données probantes et exemptes de conséquences imprévues. Dans un système complexe comme celui des services policiers, l'amélioration d'un résultat peut en impacter un autre, par exemple, accélérer les délais d'intervention peut se faire au détriment de l'engagement communautaire, et des réformes centrées sur l'équité peuvent au départ influencer les repères traditionnels de performance. La Commission s'engage à utiliser les ICP et les objectifs comme des outils d'apprentissage et de gouvernance, et non comme des contraintes rigides, et les mettra à jour de manière transparente au gré de l'évolution du contexte et des données.

Des mesures contextuelles viennent compléter les indicateurs de performance. Elles ne visent pas directement les objectifs du plan, mais offrent des points de comparaison ou des tendances générales qui facilitent l'interprétation des résultats par la Commission (comme la démographie ou les tendances à l'échelle provinciale).

OBJECTIFS	INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE	VALEUR DE RÉFÉRENCE	CIBLE (À ATTEINDRE D'ICI FIN 2027)	MESURES CONTEXTUELLES
Priorité 1 : Accroître et renforcer la sécurité au sein de la communauté				
1.1 Assurer la sécurité et le maintien de l'ordre aux événements et rassemblements publics.	Nombre de plaintes justifiées du public relatives au comportement policier durant les événements et rassemblements publics	À DÉTERMINER	Diminution de 5 points de pourcentage par rapport à la valeur de référence	Nombre d'événements et de rassemblements publics; Nombre de participants aux événements et rassemblements publics;
	Nombre d'interventions avec usage de la force lors des événements et rassemblements public	À DÉTERMINER	Diminution de 5 points de pourcentage par rapport à la valeur de référence	Nombre d'arrestations lors d'événements et de rassemblements publics.

OBJECTIFS	INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE	VALEUR DE RÉFÉRENCE	CIBLE (À ATTEINDRE D'ICI FIN 2027)	MESURES CONTEXTUELLES
	Sécurité et équité perçues dans la gestion des manifestations (analyse qualitative)	Évaluation qualitative de la perception des participants et de la communauté quant à la sécurité, l'équité et la proportionnalité de la réponse policière Sources envisagées: revues après intervention, retours des organisateurs d'événements, auto-évaluation des PLT, étude des réseaux sociaux		
	Qualité des interactions du SPO avec les manifestants (évaluation qualitative)	Évaluation qualitative portant sur la communication précoce, la clarté des attentes, la compétence culturelle et les efforts visant à faciliter les manifestations légales. Sources envisagées : revues après intervention, commentaires des organisateurs d'événements, auto-évaluation des PLT, étude des réseaux sociaux.		
1.2 Soutenir la prévention et la réduction de la criminalité ainsi que la sécurité routière adaptée aux besoins des quartiers, notamment concernant: gangs et armes à feu, criminalité violente, criminalité contre les biens, violence conjugale, crimes haineux, victimisation et décès par accidents de la route.	Indice de gravité de la criminalité (IGC)	53 (moyenne sur 5 ans)	Rester sous la moyenne provinciale	Moyenne provinciale: 58,47 (2023)
	Taux global de criminalité	4,433 (2023)	≤ Moyenne provinciale	Moyenne provinciale: 4,454 (2023)
	Nombre de fusillades	75 (moyenne sur 5 ans)	Diminution de 5 points de pourcentage par rapport à la valeur de référence	
	Crimes violents	702	Diminution de 5 points de pourcentage par rapport à la valeur de référence	
	Infractions liées aux biens	2,654 (moyenne sur 5 ans)	Diminution de 5 points de pourcentage par rapport à la valeur de référence	
	Violence conjugale	6,280 (moyenne sur 5 ans)	Diminution de 5 points de pourcentage par rapport à la valeur de référence	

OBJECTIFS	INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE	VALEUR DE RÉFÉRENCE	CIBLE (À ATTEINDRE D'ICI FIN 2027)	MESURES CONTEXTUELLES
	Crime haineux	298 (moyenne sur 5 ans)	Diminution de 5 points de pourcentage par rapport à la valeur de référence	
	Victimisation répétée	À développer	À développer	
	Décès sur la route	20 (moyenne sur 5 ans)	Diminution de 5 points de pourcentage par rapport à la valeur de référence	
1.3 Obtenir un taux de satisfaction de 80% de la communauté à l'égard du SPO.	Degré de satisfaction ressenti par la population à l'égard des services policiers d'Ottawa.	59% (moyenne sur 5 ans) – 65% (2024)	80%	
1.4 Améliorer l'efficacité organisationnelle, notamment en ce qui concerne : des temps de réponse plus rapides par quartier, l'amélioration des taux de résolution pondérés, la réduction de l'impact des récidivistes prolifiques et une augmentation du transfert des appels non criminels vers des agences non policières.	Taux pondéré de résolution des affaires	33% (2023)	Moyenne provinciale	Moyenne provinciale: 39,85 (2023) Recensement et rapport annuels des cinq catégories d'infractions aux taux de résolution les plus bas
	Sentiment d'une intervention policière rapide	67% (moyenne sur 5 ans)	75%	Disséminés par type de territoire (urbain, banlieue, rurale)
	Délais d'intervention P1	6.9 (moyenne sur 5 ans)	95% en moins de 15 minutes	

OBJECTIFS	INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE	VALEUR DE RÉFÉRENCE	CIBLE (À ATTEINDRE D'ICI FIN 2027)	MESURES CONTEXTUELLES
	Délais d'intervention P2	14	Des analyses complémentaires sont requises pour développer des standards de réponse P2-4 adaptés à la réalité opérationnelle	
	Délais d'intervention P3	47		
	Délais d'intervention P4	110		
	Nombre d'infractions par des contrevenants récidivistes	À DÉTERMINER	À DÉTERMINER	
	Nombre d'orientations vers des agences externes, incluant les appels avec personnes en situation de crise	À DÉTERMINER	À DÉTERMINER	
	Taux de résolution des cas relevant de la Loi sur les drogues et substances contrôlées	93,1% (2023)	≥ 90%	
1.5 Élaborer un plan pour assurer un maintien de l'ordre adéquat et efficace à Ottawa sur le long terme.	État d'avancement de la mise en place du Modèle de district	En retard sur le calendrier (mars 2025)	100%	
Priorité 2 : Consolider la confiance à travers des partenariats solides				
2.1 Renforcer la confiance du public dans le SPO, en particulier parmi les communautés historiquement marginalisées	Confiance public envers la police (Moyenne globale)	47% (moyenne sur 3 ans)	Augmentation de 5 points de pourcentage par rapport à la valeur de référence de 2024	Confiance envers le SPO chez les communautés historiquement marginalisées (par exemple somaliens, noires, arabes, autochtones)

OBJECTIFS	INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE	VALEUR DE RÉFÉRENCE	CIBLE (À ATTEINDRE D'ICI FIN 2027)	MESURES CONTEXTUELLES
2.2 Réaliser la mise en place efficace du Cadre de sécurité et bien-être communautaire du SPO	Progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre CSWB (qualitatif)	Indice et preuves d'intégration dans les opérations quotidiennes et les partenariats communautaires		
2.3 Le SPO est reconnu comme un leader en mobilisation communautaire	Rythme et niveau des interactions avec les principaux organismes communautaires partenaires ou consultatifs (Comité pour l'équité communautaire, Comité d'examen des cas de recours à la force, Comité consultatif sur la santé mentale, Table ronde communautaire intégrée)	À DÉTERMINER	À DÉTERMINER	
	Perception des parties prenantes concernant les pratiques d'engagement du SPO	À DÉTERMINER	75% des membres et partenaires des organismes consultatifs jugent l'engagement du SPO significatif, respectueux et orienté vers l'action	Mesure dans laquelle le SPO met en œuvre les recommandations des organismes consultatifs communautaires
Priorité 3 : Équité, diversité et inclusion - réaffirmer l'engagement envers les droits de la personne et l'inclusion				
3.1 Progrès dans l'équité de traitement par le SPO, rapportés publiquement, surtout concernant les personnes racialisées.	Perception publique d'un dépassement d'autorité policière (y compris usage excessif de la force)	19% (moyenne sur 5 ans)	Diminution de 5 points de pourcentage par rapport à la valeur de référence de 2024	Perception publique du dépassement d'autorité policière (usage excessif de la force inclus) selon la race, le genre et l'orientation sexuelle.

OBJECTIFS	INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE	VALEUR DE RÉFÉRENCE	CIBLE (À ATTEINDRE D'ICI FIN 2027)	MESURES CONTEXTUELLES
3.2 Renforcement de la proportionnalité dans les contrôles routiers et les interventions avec usage de la force impliquant les populations noires, autochtones, moyen-orientales et autres personnes racialisées.	Proportion des contrôles routiers impliquant des personnes noires, autochtones, moyen-orientales et autres personnes racialisées.	Total : 51 % (2023); Moyen-Orient: 20,8%; Noir: 18,3%; Autochtone: 0,2%; Autres racialisés: 11,7%	Proportionnalité des incidents d'usage de la force reflétant la composition démographique d'Ottawa	Proportion des résidents s'identifiant comme racialisés ou autochtones (Recensement 2021)
	Proportion des incidents d'usage de la force impliquant des personnes noires, autochtones, moyen-orientales et autres personnes racialisées.	Total: 46%; Noir: 26%; Moyen-Orient: 11%; Autochtone: 6%; Autres racialisés: 3%	Proportionnalité des interventions avec usage de la force en fonction de la composition démographique d'Ottawa	Proportion des résidents s'identifiant comme racialisés ou autochtones (Recensement 2021)
3.3 Meilleure représentation de la communauté et de la diversité au sein des effectifs du SPO	Proportion de personnes racialisées, femmes et autochtones dans le SPO par grades assermentés et catégories civiles.	À DÉTERMINER selon le recensement des membres 2025	Augmentation À DÉTERMINER en fonction des données actualisées du recensement des membres	Proportion des résidents s'identifiant comme racialisés ou autochtones (Recensement 2021)

Priorité 4: Encourager et soutenir un personnel compétent, dévoué et résilient

4.1 Renforcer le moral, la satisfaction professionnelle et la présence des membres du SPO.	Pourcentage de membres du SPO déclarant une satisfaction professionnelle favorable selon la race, le genre et le grade	À DÉTERMINER selon l'Enquête d'engagement des membres 2025	Augmentation de 5 points de pourcentage par rapport à la valeur de référence de 2025	Taux global de satisfaction professionnelle : 58% (2020)
	Pourcentage de membres du SPO rapportant un moral favorable selon la race, le genre et le grade	À DÉTERMINER selon l'Enquête d'engagement des membres 2025	Augmentation de 5 points de pourcentage par rapport à la valeur de référence de 2025	

OBJECTIFS	INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE	VALEUR DE RÉFÉRENCE	CIBLE (À ATTEINDRE D'ICI FIN 2027)	MESURES CONTEXTUELLES
	Taux annuel de présence	À DÉTERMINER	À DÉTERMINER	Dissémination des données entre membres assermentés et civils
	Moyenne annuelle des heures supplémentaires par membre	À DÉTERMINER	À DÉTERMINER	Dissémination des données entre membres assermentés et civils
4.2 Réaliser la mise en place complète du Plan de stabilisation du personnel	Objectif annuel d'embauche par rapport aux embauches réelles (ratio)		Rapport entre embauches effectives et planifiées $\geq 1:1$	